

*Date de dépôt: 24 octobre 2006*

*Messagerie*

## Rapport

**de la Commission des pétitions chargée d'étudier la pétition :  
Sauvons l'Espace Rousseau, menacé de fermeture !**

### Rapport de M. Frédéric Hohl

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Cette pétition a été déposée en date du 5 avril 2006 et renvoyée à la Commission des pétitions.

La commission, à plusieurs reprises, a discuté de cette pétition lors de ses séances des 12, 26 juin et 4 septembre 2006, sous la présidence de M. Eric Leyvraz. Les procès-verbaux ont été tenus avec exactitude soit par M<sup>me</sup> Delphine Binder ou par M. Christophe Vuilleumier. Que toutes ces personnes soient ici remerciées pour leur précieuse collaboration.

La pétition 1569, munie de 1114 signatures d'habitants, visiteurs et amis de l'Espace Rousseau, demande :

- Le maintien de l'Espace Rousseau au 40 Grand-Rue ;
- Mettre tout en œuvre pour que perdure l'exposition didactique et son exploitation.

### Auditions :

Le 12 juin 2006 de M<sup>me</sup> Isabelle Ferrari, responsable de l'Espace Rousseau, de M. Candeau, historien, et de M. Gérald Sapey, président du conseil de fondation de l'Espace Rousseau.

Les pétitionnaires souhaitent rouvrir l'Espace Rousseau, lequel propose des explications et des exposés sur le personnage historique. Ils déclarent regrettable que ce lieu qui a ouvert ses portes il y a trois ans soit à présent fermé, surtout au vu des quelque 20 000 visiteurs qui s'y sont succédés et de l'aide reçue par l'Etat. Ils rappellent que les frais de fonctionnement sont modestes. Ils rappellent aussi que 2012 verra le troisième centenaire de la naissance du philosophe et qu'il serait regrettable que Genève ne fasse rien à cette occasion. M<sup>me</sup> Ferrari explique qu'un dispositif audio-visuel permet aux visiteurs de l'Espace de connaître la vie du philosophe de manière interactive et pédagogique.

### **Discussion de la commission**

Le président demande pourquoi la Ville et l'Etat n'ont pas poursuivi leur aide.

M. Sapey répond qu'il est surprenant de constater que M. Mugny, magistrat en charge de la culture en ville, ne soit pas sensible à ce lieu et signale que l'Espace Rousseau bénéficie toujours gracieusement des locaux de l'Etat.

Un commissaire demande quel était le budget pour 2005. M<sup>me</sup> Ferrari répond que l'Espace a reçu la somme de 150 000 F.

Un commissaire demande si l'Espace Rousseau travaille en lien avec le musée Voltaire et si la Fondation a des projets d'envergure. M. Sapey répond que le 40 Grand-Rue pourrait constituer l'adresse de la Maison Rousseau, moyennant les contraintes architecturales. Il précise que ce projet pourrait éventuellement se développer ailleurs. Il signale que les liens avec le musée Voltaire sont cordiaux et soutenus, mais il ne pense pas qu'il serait opportun de verser le fonds Rousseau dans le musée Voltaire. M. Candeau rappelle qu'il existe un musée Rousseau à la BPU, qui est destiné à un public de personnes érudites.

Un commissaire demande si la fondation imaginait il y a trois ans que la subvention serait repourvue. M. Sapey répond que ce problème a été évoqué dès le début. Il rappelle que les sponsors privés étaient importants à l'origine et que décision avait été prise de débiter l'exercice et de faire ses preuves.

Un commissaire demande si avec l'aide reçue par la Ville, il manque aujourd'hui 50 000 F. M. Sapey répond que ce sont 100 000 F qui manquent. Il précise que cette somme ne concerne que l'accueil.

Un commissaire demande qui a été l'instigateur de la création de l'Espace Rousseau. M. Candeau répond que c'est le Conseil d'Etat et notamment M. Joye.

Un député demande si la Fondation a cherché des fonds ailleurs. M. Sapey répond que l'Espace a bénéficié notamment de l'aide de Frank Muller et de la banque Ferrier-Lullin. M<sup>me</sup> Ferrari évoque également la Loterie Romande et elle informe que les locaux restent à disposition. Un commissaire mentionne que la subvention en nature de l'Etat est donc toujours existante.

### **Constat de la commission :**

Un commissaire propose d'entendre M. Mugny et M. Beer conjointement.

Un autre demande une visite de l'Espace Rousseau.

### **Audition et visite du 21 juin 2006**

La commission se rend à l'Espace Rousseau où elle est accueillie par M<sup>me</sup> Ferrari, M. Sapey et M. Candeau. Elle procède ensuite à la visite guidée par les écouteurs mis à disposition pour la visite de ce parcours didactique autour de Jean-Jacques Rousseau.

M. Sapey évoque ensuite le crédit de 5 millions que le canton de Berne a débloqué pour restaurer une maison dans laquelle Rousseau a séjourné deux mois. M. Candeau précise qu'il s'agit de la maison de l'île Saint-Pierre, lieu extrêmement important dans la vie du philosophe.

M<sup>me</sup> Ferrari mentionne qu'il existe plusieurs musées dédiés à Rousseau à travers le monde mais qu'aucun d'entre eux n'a choisi d'option contemporaine et moderne comme l'Espace Rousseau, et pense que cette démarche a donc l'avantage d'être originale. M. Candeau répète que l'Espace est complémentaire au petit musée de la BPU. M. Sapey répète qu'il serait dommage que l'Espace disparaisse après tous les efforts consentis à sa création pour la somme annuelle et modique de 150 000 F. M<sup>me</sup> Ferrari regrette par ailleurs le manque de politique culturelle de Genève à l'égard d'un personnage tel que Rousseau.

### **Audition :**

Le 4 septembre 2006 de M. Charles Beer, Conseiller d'Etat, de M<sup>me</sup> Nadia Keckeis, responsable *ad interim* du service des affaires culturelles, et de M. Patrice Mugny, conseiller administratif en charge de la culture en Ville de Genève, de M<sup>me</sup> Koelliker et de M. Jakob.

Le président de la commission donne lecture d'une lettre qu'il a reçue de M. Sapey, président de l'Espace Rousseau, dans laquelle M. Sapey indique qu'une contribution de 25 000 F a été versée par la Ville. La lettre indique également que de nouvelles actions sont prévues, en particulier auprès des enseignants, pour transmettre la pensée de Rousseau. M. Sapey demande que l'Etat fasse un geste pour sauver l'Espace Rousseau.

Le président de la commission souhaite la bienvenue à M. Mugny, M<sup>me</sup> Koelliker et M. Jacob.

M. Mugny indique qu'une solution au problème de l'Espace Rousseau semble avoir été trouvée et que la pétition pourrait s'avérer sans objet. Il rappelle que les créateurs de cet espace avaient demandé à la Ville et à l'Etat un « coup de pouce » pour démarrer leur projet et qu'ils ont obtenu l'aide qu'ils avaient demandée. Il indique que n'étant pas parvenus à l'autonomie financière, ils sollicitent à présent une subvention. M. Mugny note qu'étant donné la situation budgétaire actuelle, il n'est pas disposé à accorder cette subvention, d'autant moins que l'Espace Rousseau n'est pas un musée. Il ajoute qu'il a proposé de déplacer le circuit pédagogique de l'Espace Rousseau à l'Institut Voltaire mais que cette solution n'a pas été bien accueillie par les responsables de l'Espace Rousseau. Il signale que la Ville a proposé de faire un versement de 25 000 F pour que l'Espace Rousseau puisse rester ouvert jusqu'à la fin de l'année 2006. M. Mugny relève que les créateurs de l'Espace Rousseau ne sont pas de véritables spécialistes de Rousseau et que le circuit pourrait être déplacé à l'intérieur de la Maison Tavel à l'horizon 2008 ou 2009. M. Mugny estime que la Ville de Genève n'a pas de raison d'ouvrir un nouvel espace d'exposition et que l'offre culturelle de Genève est la plus importante d'Europe pour une ville de cette taille.

Un commissaire demande ce qu'il adviendra de l'Espace Rousseau avant que le circuit puisse être transféré à la Maison Tavel. M. Mugny répond que le Conseil administratif n'a pas l'intention de subventionner l'Espace Rousseau et qu'il a été proposé de faire fonctionner le circuit à l'Institut Voltaire par intermittence avant qu'il puisse être définitivement installé à la Maison Tavel.

Un commissaire demande si le lieu actuel au 40, Grand-Rue a une importance symbolique, s'il a véritablement abrité Rousseau. M. Jacob répond que Rousseau est né en 1712 dans une maison qui se dressait là où se trouve aujourd'hui l'Espace Rousseau, mais que cette maison a été détruite au XIX<sup>e</sup> siècle. Il ajoute que Rousseau l'a rapidement quittée pour aller s'installer rue de Coutance.

Un commissaire demande qui est propriétaire et qui paie le loyer. M. Mugny répond que l'immeuble appartient à l'Etat et que l'Espace Rousseau est exempté de paiement de loyer.

Un commissaire précise que cela est inscrit au budget en tant que subvention en nature de 40 000 F venant s'ajouter aux 150 000 F actuellement demandés, ce qui porte la subvention aux alentours de 200 000 F.

M. Mugny rappelle que le tricentenaire de la naissance de Rousseau aura lieu en 2012 et évoque le projet de créer un lieu des Lumières, un musée Voltaire et Rousseau. Il estime que Rousseau n'est pas assez mis en valeur à Genève.

*Arrivée de M. Beer et de M<sup>me</sup> Keckeis*

Un commissaire demande s'il est prévu que le projet pour le tricentenaire se fasse dans l'Espace Rousseau. M. Mugny répond qu'il ne voit aucune raison pour cela, que le lieu serait trop petit et qu'il ne répond pas aux normes sécuritaires.

Le président de la commission invite M. Beer à s'exprimer sur la pétition.

M. Beer note que l'Etat est plus que réticent à s'engager dans tout nouveau projet. Il souligne que le Grand Conseil ne souhaite pas de nouveau projet culturel, mais cherche plutôt à redimensionner les projets existants.

M. Beer rappelle que l'Espace Rousseau a ouvert en 2002 et que l'Etat a mis ses locaux à disposition (subvention de 40 000 F à 45 000 F par an). Il note que la Ville de Genève et l'Etat ont également versé de l'argent pour aider au lancement.

Un commissaire demande si l'Espace Rousseau pourra rester dans le lieu même s'il n'est pas subventionné. M. Beer répond qu'aucune décision négative n'a été prise à l'encontre de cet Espace.

M. Beer souligne l'importance de préciser qu'une aide de départ pour lancer un projet devant devenir autonome n'est pas un engagement à subventionner plus tard ce projet. Il ajoute qu'il n'aurait jamais été question de soutenir l'Espace Rousseau s'il ne s'était pas engagé à s'assumer par la suite.

Un commissaire demande si le déplacement du parcours à la Maison Tavel a été soumis aux dirigeants de l'Espace Rousseau. M. Jacob répond que M. Sapey, à titre personnel, a déclaré être moins intéressé par le lieu que par la proximité des institutions genevoises.

Un commissaire s'étonne des termes de la pétition : on y prétend que l'Espace Rousseau ne bénéficie d'aucun soutien et que l'on ne s'intéresse pas

à maintenir en vie l'esprit de Rousseau. Il regrette que l'octroi d'une subvention en nature donne lieu à la demande d'une autre subvention.

### **Constat de la commission**

Des commissaires sont déçus d'avoir appris qu'il ne s'agissait pas vraiment de la maison de naissance de Rousseau mais tous relèvent que les responsables de l'Espace Rousseau sont des personnes motivées et que leur travail est bien fait. L'ensemble de la commission a souligné la qualité du travail réalisé et la beauté du parcours.

Un commissaire constate que cette pétition aura eu l'avantage de rappeler aux commissaires l'imminence du tricentenaire et de poser la question de la manière dont Genève parle de Rousseau et de Voltaire.

La commission dans son ensemble suggère au Conseil d'Etat d'analyser avec la Ville la possibilité de déplacer le parcours didactique de Rousseau dans un lieu d'accueil type la Maison Tavel. La commission suggère également de ne pas évincer les créateurs du parcours, qui ont sans doute un droit d'auteur sur ce dernier.

Enfin la commission suggère que l'Etat continue jusqu'au déplacement du parcours à offrir la gratuité des locaux mis à disposition à l'Espace Rousseau comme unique subvention, pour autant qu'il trouve un financement qui leur permet d'être ouvert.

Le président passe alors au vote d'un renvoi de la pétition 1569 sur le bureau du Grand Conseil.

Pour : unanimité, 12 commissaires (1 R, 2 PDC, 2 L, 1 UDC, 1 MCG, 2 Ve, 3 S)

C'est ainsi que la Commission des pétitions vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à déposer cette pétition sur le bureau du Grand Conseil.

## **Pétition (1569)**

### **Sauvons l'Espace Rousseau, menacé de fermeture !**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Faute de soutien de la Ville et de l'Etat, l'Espace Rousseau risque de devoir fermer ses portes, mettant fin à l'accueil du public dans un lieu hautement symbolique : la maison où est né Jean-Jacques Rousseau, le 28 juin 1712.

Il est important que vous tous, à qui il tient à cœur que l'esprit de Rousseau soit maintenu vivant dans notre cité, exprimiez votre soutien à l'Espace Rousseau à travers la signature de ce message qui sera transmis aux autorités. Vous pouvez également être présents à nos côtés en devenant membre du Cercle des Amis de l'Espace Rousseau.

Nous, habitants de Genève, de Suisse et du monde, demandons instamment à la Ville et à l'Etat de Genève de faire tout ce qui est en leur pouvoir afin de perpétuer, dans sa maison natale, au 40 Grand-Rue, le souvenir de Jean-Jacques Rousseau.

Nous soutenons la mission de l'Espace Rousseau qui, dans ces lieux, s'emploie à faire vivre, de manière dynamique et originale, l'esprit de l'un des fondateurs de la modernité.

La figure de Rousseau participe au rayonnement humaniste et international de Genève et, plus largement, de la Suisse. Nous pensons qu'il est important que Genève valorise cet élément de son patrimoine historique et culturel et lui offre une vitrine digne de ce nom.

N.B. : 1180 signatures<sup>1</sup>  
*Espace Rousseau*  
Case postale 5733  
1211 Genève 11

---

<sup>1</sup> 1180 signatures manuscrites et 300 signatures on-line.